

**Rapport du CDR-241209**  
**RECOMMANDATION AU SAC**

**Création du règlement 1.23 – Résultat d'apprentissage**

**R: 04-CDR-241209**

Benoit Doyon-Gosselin, appuyé de Michel T. Léger, propose :

*« Que le Comité des règlements recommande au Sénat académique la création du règlement 1.23 (résultat d'apprentissage) ».*

Vote unanime

**Proposition au Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte la création du règlement 1.23 (résultat d'apprentissage) ».*

## CRÉATION DU RÈGLEMENT 1.23 – RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE

### Historique

- Le règlement 1.23 Résultat d'apprentissage est **nouveau**.

### Objectifs

- Le règlement 1.23 ajoute au **lexique** des définitions de termes déjà adoptés par le Comité des programmes de premier cycle (CPR) ou le Sénat académique : résultat d'apprentissage (1.23), résultat d'apprentissage du programme (RAP) (1.23.1), résultat d'apprentissage général (RAG) du cours (1.23.2) et résultat d'apprentissage spécifique (RAS) du cours (1.23.3).

### Notes

- Le terme « résultat d'apprentissage » remplace le terme « objectif d'apprentissage » (SAC-240202).
- Les résultats d'apprentissage de programme (RAP) sont exigés par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) et font partie du *Cadre d'assurance de la qualité des programmes et des services de soutien académiques* (SAC-240510).
- Chaque RAP correspond à l'une des dix finalités des diplômes dont les huit premières sont établies par la CESPM dans le *Cadre sur le niveau de diplomation des Maritimes* (2006). Les deux dernières finalités découlent de la mission de l'Université de Moncton (formation de personnes créatives et engagées).
- Un *Guide sur les résultats d'apprentissage de programme (RAP)* a été adopté par le Comité des programmes de premier cycle (CPR-240913).
- Les *Lignes directrices pour la rédaction des résultats d'apprentissage (cours et programmes)* ont également été adoptées au Comité des programmes de premier cycle (CPR-240913). Elles ont été présentées au Sénat académique à titre d'information (SAC-241004).
- Le soutien à l'élaboration des résultats d'apprentissage des cours et des programmes fait partie du mandat du nouveau *Centre d'excellence réseau en pédagogie universitaire et sur la créativité et l'engagement* (SAC-241129).

En rouge, le nouveau texte recommandé (CDR-241209)

<p>En noir, un extrait du <i>Cadre sur le niveau de diplomation des Maritimes (2006)</i> (adopté au CPR-240913)</p> <p>En bleu, un extrait du <i>Guide sur les résultats d'apprentissage de programme (RAP)</i> (adopté au CPR-240913, reflétant la mission de l'Université de Moncton – « formation de personnes créatives et engagées »)</p>	<p><b>Version proposée (Nouveau règlement)</b></p>
<p><b>1.23 Résultat d'apprentissage</b></p> <p>Niveau de savoir (connaissances), savoir-être (valeurs ou attitudes) ou savoir-faire (habiletés ou compétences) devant être atteint au terme d'un cours ou d'un programme.</p> <p><b>1.23.1 Résultat d'apprentissage du programme (RAP)</b></p> <p>Résultat d'apprentissage devant être atteint au terme d'un programme qui se retrouve dans au moins deux cours du programme. Les RAP sont publiés au répertoire. Chaque RAP correspond à l'une des dix finalités des diplômes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances propres au champ d'études ;</li> <li>- Connaissances à l'extérieur du champ d'études ;</li> <li>- Compréhension de la méthodologie et des concepts de base ;</li> <li>- Capacité d'analyse (notamment, la capacité d'analyser des données quantitatives et qualitatives) ;</li> <li>- Capacité d'appliquer les connaissances ;</li> <li>- Capacité et autonomie professionnelles ;</li> <li>- Compétences de communication ;</li> <li>- Conscience de l'incertitude, de l'ambiguïté et des limites des connaissances ;</li> <li>- Capacité à faire preuve de créativité et d'innovation ; et</li> <li>- Valorisation de l'engagement personnel, social et citoyen.</li> </ul> <p><b>1.23.2 Résultat d'apprentissage général (RAG) du cours</b></p> <p>Résultat d'apprentissage devant être atteint au terme d'un cours. Les RAG sont publiés au répertoire.</p> <p><b>1.23.3 Résultat d'apprentissage spécifique (RAS) du cours</b></p> <p>Manifestation observable et mesurable d'un résultat d'apprentissage général du cours qui sert à évaluer l'atteinte de ce RAG. La personne responsable du cours rédige les RAS en respectant les RAG publiés au répertoire et les indique dans son plan de cours.</p>	<p><b>1.23 Résultat d'apprentissage</b></p> <p>Niveau de savoir (connaissances), savoir-être (valeurs ou attitudes) ou savoir-faire (habiletés ou compétences) devant être atteint au terme d'un cours ou d'un programme.</p> <p><b>1.23.1 Résultat d'apprentissage du programme (RAP)</b></p> <p>Résultat d'apprentissage devant être atteint au terme d'un programme qui se retrouve dans au moins deux cours du programme. Les RAP sont publiés au répertoire. Chaque RAP correspond à l'une des dix finalités des diplômes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances propres au champ d'études ;</li> <li>- Connaissances à l'extérieur du champ d'études ;</li> <li>- Compréhension de la méthodologie et des concepts de base ;</li> <li>- Capacité d'analyse (notamment, la capacité d'analyser des données quantitatives et qualitatives) ;</li> <li>- Capacité d'appliquer les connaissances ;</li> <li>- Capacité et autonomie professionnelles ;</li> <li>- Compétences de communication ;</li> <li>- Conscience de l'incertitude, de l'ambiguïté et des limites des connaissances ;</li> <li>- Capacité à faire preuve de créativité et d'innovation ; et</li> <li>- Valorisation de l'engagement personnel, social et citoyen.</li> </ul> <p><b>1.23.2 Résultat d'apprentissage général (RAG) du cours</b></p> <p>Résultat d'apprentissage devant être atteint au terme d'un cours. Les RAG sont publiés au répertoire.</p> <p><b>1.23.3 Résultat d'apprentissage spécifique (RAS) du cours</b></p> <p>Manifestation observable et mesurable d'un résultat d'apprentissage général du cours qui sert à évaluer l'atteinte de ce RAG. La personne responsable du cours rédige les RAS en respectant les RAG publiés au répertoire et les indique dans son plan de cours.</p>

## Lignes directrices pour la rédaction des résultats d'apprentissage (cours et programmes)

### 1. Définition du concept de résultat d'apprentissage

Un résultat d'apprentissage correspond à une **compétence à atteindre** ou à une **connaissance ou habileté à développer** par la personne étudiante au terme d'un cours ou d'un programme. Le résultat d'apprentissage n'est pas une activité d'apprentissage à effectuer pendant le cours ou le programme, mais bien un **niveau d'apprentissage à atteindre** à la fin du cours ou du programme.

Trois types principaux de résultats d'apprentissage existent dans l'écosystème de l'Université de Moncton.

**Les résultats d'apprentissage généraux de programmes (RAP) :** Les **finalités** du programme vers lesquelles l'ensemble des résultats d'apprentissage de cours devrait **converger**. Les résultats d'apprentissage généraux de programmes doivent s'arrimer au cadre sur le niveau de diplomation de la CESPM. Un programme comportera normalement entre 10 et 12 résultats d'apprentissage généraux.

**Les résultats d'apprentissage généraux de cours (RAG) :** Les **finalités** d'un cours de façon globale qui se décrivent sous la forme de **connaissances, d'habiletés ou de compétences** à maîtriser. Les résultats d'apprentissage généraux de cours sont adoptés par les comités des programmes et publiés au répertoire. Un cours de 3 crédits comportera normalement entre 3 et 6 résultats d'apprentissage généraux.

**Les résultats d'apprentissage spécifiques de cours (RAS) :** Les **manifestations** plus précises des résultats d'apprentissage généraux de cours qui serviront ultimement à **l'évaluation** de ceux-ci. Les résultats d'apprentissage spécifiques doivent être **observables** et **mesurables**. Les résultats d'apprentissage spécifiques de cours sont rédigés par la personne responsable de l'enseignement d'un cours en respect des contraintes imposées par les résultats d'apprentissage généraux de cours.

### 2. Principes généraux de rédaction des résultats d'apprentissage généraux

Afin de guider les unités académiques et les comités des programmes dans l'application de cette définition, les principes généraux suivants doivent être suivis dans la rédaction de résultats d'apprentissage :

- Les résultats d'apprentissage généraux doivent se composer d'un **verbe taxonomique** en début d'énoncé. La taxonomie cognitive révisée de **Bloom** est généralement privilégiée, mais les taxonomies des domaines affectifs (**Krathwohl, Bloom & Masia**) et psychomoteurs (**Harrow**) peuvent être acceptées sous réserve d'une cohérence pédagogique<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir les tableaux de référence en annexe pour chacune des taxonomies.

- Les résultats d'apprentissage généraux ne doivent comprendre **qu'un seul verbe** taxonomique. Généralement, les niveaux taxonomiques supérieurs impliquent l'atteinte des niveaux inférieurs.
- Le niveau des résultats d'apprentissage généraux doit être **congruent avec le niveau de difficulté** du cours et **les tâches évaluatives**. Plus le sigle d'un cours est élevé et plus les évaluations anticipées sont complexes, plus le niveau taxonomique attendu sera haut.
- Les résultats d'apprentissage généraux doivent être **applicables en dehors** du cadre du cours ou du programme. Il faut donc éviter les composantes relatives aux activités d'apprentissage spécifiques dans la rédaction des résultats d'apprentissage. À titre d'exemple, dans un cours de cycles supérieurs, on parlerait de la capacité à présenter des résultats de recherche (général) plutôt que de la capacité à soutenir une thèse (spécifique au contexte).

### 3. Forme de présentation des résultats d'apprentissage généraux

Afin de faciliter la présentation des résultats d'apprentissage, ceux-ci seront normalement présentés sous forme d'une liste, en commençant par les verbes taxonomiques, précédés d'un même libellé.

Pour les résultats d'apprentissage d'un programme, on utilisera le libellé suivant :

*À la fin de ce programme, la personne étudiante sera en mesure de/d' :*

Pour les résultats d'apprentissage d'un cours, on utilisera le libellé suivant :

*À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de/d' :*

### 4. Exemples de résultats d'apprentissage

Résultats d'apprentissage d'un programme :

*À la fin de ce programme, la personne étudiante sera en mesure de/d' :*

- *appliquer les principes de gestion dans les divers champs d'action de la diététique.*

Résultats d'apprentissage généraux d'un cours :

*À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de/d' :*

- *analyser les besoins nutritionnels de personnes atteintes de diverses conditions médicales.*

Résultats d'apprentissage spécifiques d'un cours :

*À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de/d' :*

- *dépister les carences nutritionnelles de patients gériatriques atteints de diverses conditions médicales à l'aide d'études de cas.*

Pour plus d'informations, consultez le guide [La rédaction d'objectifs d'apprentissage : principes, considérations et exemples](#) de Jean-François Richard.

Préparé par Francis Bourgoin, le 6 septembre 2024, adopté au CPR-240913.



## Taxonomie de Bloom révisée (domaine cognitif)

Niveau visé	Exemples de verbes d'action pour libeller les objectifs
<b>Créer</b> Mobiliser ses apprentissages pour former un tout cohérent et nouveau. Générer de nouvelles idées. Produire une œuvre personnelle. Créer une production originale. Élaborer un plan d'action personnalisé.	Adapter, agencer, anticiper, arranger, assembler, classer, collecter, combiner, commenter, composer, concevoir, constituer, construire, créer, déduire, dériver, développer, discuter, écrire, élaborer, exposer, formuler, généraliser, générer, imaginer, incorporer, innover, intégrer, inventer, mettre en place, modifier, organiser, planifier, préparer, produire, projeter, proposer, raconter, relater, rédiger, réorganiser, schématiser, structurer, substituer, synthétiser, transmettre...
<b>Évaluer</b> Porter un jugement critique personnel fondé sur des critères variés. Valider des théories. Analyser une situation afin de prendre des décisions et de les justifier.	Apprécier, appuyer, argumenter, attaquer, choisir, classer, comparer, conclure, considérer, contraster, contrôler, convaincre, critiquer, décider, déduire, défendre, déterminer, estimer, évaluer, expliquer, juger, justifier, mesurer, noter, persuader, prédire, produire, recadrer, recommander, résumer, sélectionner, soupeser, soutenir, standardiser, tester, valider, vérifier...
<b>Analyser</b> Résoudre des problèmes. Repérer les éléments d'une situation et comprendre leurs relations. Examiner des faits en isolant les causes. Interpréter des données. Percevoir des tendances.	Analyser, arranger, attribuer, catégoriser, choisir, classer, cibler, comparer, contraster, corréler, critiquer, décomposer, découper, déduire, délimiter, détecter, différencier, discriminer, disséquer, distinguer, diviser, examiner, expérimenter, expliquer, faire corréler, faire ressortir, générer, identifier, inférer, interpréter, limiter, mettre en priorité, mettre en relation, modéliser, morceler, nuancer, organiser, opposer, questionner, rechercher, relier, séparer, subdiviser, tester...
<b>Appliquer</b> Résoudre des problèmes en suivant une procédure établie. Calculer. Appliquer une méthode. Accomplir une tâche selon des règles. Manifester une attitude adéquate.	Acter, adapter, administrer, appliquer, assembler, calculer, choisir, classer, classifier, compléter, construire, contrôler, découvrir, démontrer, dessiner, déterminer, développer, employer, établir, exécuter, expérimenter, formuler, fournir, généraliser, gérer, illustrer, implanter, informer, interpréter, jouer, manipuler, mesurer, mettre en pratique, modifier, montrer, opérer, organiser, participer, planifier, pratiquer, préparer, produire, rédiger, relier, résoudre, restructurer, schématiser, simuler, traiter, transférer, trouver, utiliser...
<b>Comprendre</b> Interpréter ou décrire des informations. Expliquer un concept de manière intelligible. Synthétiser un sujet. Expliciter un raisonnement. Illustrer des arguments.	Associer, classer, comparer, compléter, conclure, contextualiser, convertir, décrire, démontrer, déterminer, différencier, dire dans ses mots, discuter, distinguer, estimer, établir, expliquer, exprimer, extrapoler, faire une analogie, généraliser, identifier, illustrer (à l'aide d'exemples), inférer, interpréter, localiser, ordonner, paraphraser, préciser, prédire, préparer, rapporter, réarranger, redéfinir, réécrire, reformuler, regrouper, réorganiser, représenter, résumer, sélectionner, schématiser, situer, traduire ...
<b>Connaître</b> Restituer avec justesse l'information ou procédure apprise. Collecter de l'information, la mémoriser, l'identifier, la reconnaître, la discriminer.	Assigner, associer, caractériser, cataloguer, citer, collecter, décrire, définir, délimiter, désigner, déterminer, enregistrer, énumérer, établir, étiqueter, examiner, expérimenter, identifier, indiquer, inventorier, lister, mémoriser, montrer, localiser, nommer, ordonner, rappeler, réciter, répéter, reconnaître, reproduire, sélectionner, situer...

Source: Document retravaillé à partir de la [Taxonomie d'objectifs d'apprentissage et exemples de verbes d'action](#). Pôle de soutien à l'enseignement et l'apprentissage de l'Université de Genève.

[https://www.enseigner.ulaval.ca/sites/default/files/Ress\\_preparer\\_son\\_cours/la\\_taxonomie\\_de\\_bloom\\_2022.pdf](https://www.enseigner.ulaval.ca/sites/default/files/Ress_preparer_son_cours/la_taxonomie_de_bloom_2022.pdf)



## Taxonomie de Krathwohl, Bloom, Masia (domaine affectif)

Niveau visé	Exemples de verbes d'action pour libeller les objectifs
<b>Caractérisation par une valeur ou un système de valeurs</b> Proposition d'activités permettant à l'étudiant de confronter son système de valeurs à celui d'autres individus ou groupes ou de mettre en pratique des principes déontologiques.	Changer, compléter, diriger, évaluer ses subordonnés, évaluer ses pairs, évaluer ses supérieurs, éviter, réclamer, résister, résoudre, réviser...
<b>Organisation</b> Mise en place de situations où l'étudiant doit discuter, théoriser sur, comparer, harmoniser, définir, formuler son système de valeurs. Prise en compte du besoin de recul et de temps dans la proposition des dates de tombée.	Abstraire, analyser, comparer, définir, discuter, formuler, harmoniser. Organiser, théoriser sur...
<b>Valorisation</b> Mise en place de situations où l'étudiant doit démontrer son engagement individuel envers une valeur fondamentale plutôt que par le désir de plaire ou d'obéir. Création d'un climat respectueux de l'expression personnelle	Aider, améliorer sa compétence en, argumenter, assister, augmenter, augmenter des qualités de, contester, débattre, encourager, nier, protester, renoncer à, spécifier...
<b>Réponse</b> Mise en place de situations où l'étudiant doit démontrer son assentiment. Création d'un climat propice à l'expression.	Acclamer, applaudir, approuver, augmenter, discuter, jouer, offrir spontanément, passer ses loisirs à, pratiquer, se conformer, suivre...
<b>Réception</b> Mise en place de situations où l'étudiant doit écouter, accepter, différencier, choisir, partager, etc. Création d'un climat propice à la réception. Considérer les comportements non verbaux des étudiants.	Accepter, accumuler, choisir, combiner, contrôler, différencier, écouter, isoler, partager, répondre corporellement, séparer...

Sources :

Centre d'études et de formation en enseignement supérieur (CEFES) (2020). Taxonomies.

Repéré à [https://www.google.com/url?client=internal-element-cse&cx=011926736769028447783:qipu3so2kqg&q=https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/exemplesTaxonomies\\_CPU.docx&sa=U&ved=2ahUKewir26u15ev3AhULoXIEHR1OA4sQFnoECAkQAO&usq=AOvVaw2UEPt1TNk-2JVvVmuWGngU](https://www.google.com/url?client=internal-element-cse&cx=011926736769028447783:qipu3so2kqg&q=https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/exemplesTaxonomies_CPU.docx&sa=U&ved=2ahUKewir26u15ev3AhULoXIEHR1OA4sQFnoECAkQAO&usq=AOvVaw2UEPt1TNk-2JVvVmuWGngU).

Krathwohl, D.R., Bloom, B.S., Masia, B.B. (1969). *Taxonomie des objectifs pédagogiques. Tome 2 : Domaine affectif* (traduit par M. Lavallée). Montréal : Éducation nouvelle.

[https://www.enseigner.ulaval.ca/sites/default/files/Ress\\_preparer\\_son\\_cours/taxonomie\\_krathwohl\\_2022.pdf](https://www.enseigner.ulaval.ca/sites/default/files/Ress_preparer_son_cours/taxonomie_krathwohl_2022.pdf)

## Comment clarifier les apprentissages du domaine psychomoteur ?

La **taxonomie de Harrow (1972)** peut aider à catégoriser les mouvements de type psychomoteur visés dans un cours, sur une échelle allant du plus simple – Mouvements réflexes et Mouvements fondamentaux – au plus complexe – Communication gestuelle. Les mouvements réflexes, qui désignent les premiers mouvements moteurs (non appris) effectués par l'humain, ont été exclus du tableau, du fait qu'ils sont non pertinents en contexte de formation.

	2. Mouvements fondamentaux	3. Capacités perceptives	4. Capacités physiques	5. Habilités motrices	6. Communication gestuelle
Niveaux	Exécuter des mouvements innés, c'est-à-dire non appris, qui viennent des mouvements réflexes. Les mouvements peuvent être locomoteurs, non locomoteurs ou de manipulation.	Manifester des comportements qui se sont développés par maturation et apprentissage. Ces comportements peuvent relever de la discrimination (kinesthésique, visuelle, auditive ou tactile) ou de la coordination.	Démontrer de l'endurance, de la force, de la souplesse ou de l'agilité dans la réalisation d'une tâche.	Exécuter des mouvements de dextérité plus ou moins complexes qui démontrent des habiletés d'adaptation simple, d'adaptation composite ou d'adaptation complexe.	Exécuter des mouvements d'expression (posture et maintien, gestes ou expressions faciales) ou d'interprétation (esthétiques ou de création) pour transmettre un message, sans utiliser les mouvements responsables de la parole.
Exemples de verbes	Attacher Changer, construire, coudre Démonter Employer, enfoncer Mélanger Repérer  <b>Exemples de comportements :</b> Attacher ses lacets. Tenir une fourchette.	Calibrer, combiner Fixer Identifier Peindre, placer Raccorder, remuer, réparer Serrer  <b>Exemples de comportements :</b> Attraper une balle. Reconnaître la provenance d'un son.	Accrocher Bâtir Clouer, composer, créer Écraser, envelopper Manipuler  <b>Exemples de comportements :</b> Reproduire un mouvement. Répéter une partition.	Assouplir Endurer, exécuter Forcer Glisser, grimper Jouer Lancer Nager Soulever Utiliser  <b>Exemples de comportements :</b> Jouer du piano. Utiliser un outil.	Danser, dessiner dans les airs Exécuter, exprimer Imiter, interpréter Plonger Mimer, montrer  <b>Exemples de comportements :</b> Interpréter un personnage. Exécuter une acrobatie.

Source :

Poellhuber, B., Fournier-St-Laurent, S. et Bérubé, B. (2016). *Outil d'aide à la scénarisation pédagogique/Intention pédagogique/Objectifs d'apprentissage*. Université de Montréal, Collège Ahuntsic et CCDMD. Repéré à [http://aide.ccdmd.qc.ca/oas/fr/section\\_3\\_6](http://aide.ccdmd.qc.ca/oas/fr/section_3_6)

[https://wiki.umontreal.ca/download/attachments/162476327/exemplesTaxonomies\\_CPU-1.docx?version=1&modificationDate=1593084804000&api=v2](https://wiki.umontreal.ca/download/attachments/162476327/exemplesTaxonomies_CPU-1.docx?version=1&modificationDate=1593084804000&api=v2)

## Guide sur les résultats d'apprentissage de programme (RAP)

Le présent **Guide**<sup>1</sup> est destiné aux membres du corps professoral et aux cadres académiques. Il vise à expliquer le projet de définir les résultats d'apprentissage de programme (RAP) de chaque programme de l'Université de Moncton et de les faire publier au répertoire au cours des quatre prochaines années, conformément aux exigences de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM). Les RAP sont définis pour le programme (ex. la majeure) et non pas pour le diplôme au complet.

### INTRODUCTION

#### Qu'est-ce qu'un résultat d'apprentissage?

Le terme **résultat d'apprentissage** a été adopté à l'unanimité par le Sénat académique (SAC-240202). Il est utilisé par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MÉDPE) du N.-B. et par de nombreuses universités canadiennes. Il remplace le terme *objectif d'apprentissage*.

Les lettres finales attribuées dans les cours mesurent le **niveau d'atteinte** des résultats d'apprentissage des cours qui comprennent les « connaissances, attitudes, habiletés ou compétences » (règlement 8.4).

Voici les deux types de résultats d'apprentissage dont il sera question ci-dessous :

- **RAG** : résultats d'apprentissage généraux de **cours** (anciennement *objectifs généraux de cours*); et
- **RAP** : résultats d'apprentissage de **programme**.

#### Dans quel but définir des RAP?

Les recommandations de la CESPM découlant de l'évaluation externe (2022) de l'ancienne *Politique d'évaluation des programmes* (2013) de l'Université de Moncton comprennent la mise en place d'une « **opération systématique** » pour définir des résultats d'apprentissage de programme (RAP) pour chacun de nos programmes.

L'exercice de définir des résultats d'apprentissage de programme (RAP) servira à améliorer la **cohérence pédagogique** de nos programmes. Il permettra d'identifier les connaissances, les compétences et les valeurs essentielles des programmes et de s'assurer que chaque cours contribue de façon efficace à leur développement.

#### En quoi consistent les RAP?

Les résultats d'apprentissage de programme (RAP) sont formulés pour compléter l'énoncé suivant :

*À la fin de ce programme, la personne étudiante sera en mesure de : [ex. Analyser les changements et les impacts environnementaux des activités humaines et leurs conséquences sur l'environnement naturel et anthropisé].*

Les RAP sont observables ou mesurables et portent sur les connaissances, les compétences et les valeurs essentielles du domaine d'études.

Chaque RAP se développe dans **au moins deux cours du programme** :

[ex. Analyser les changements climatiques à l'aide de méthodes et d'outils (GEOG2005); Analyser les impacts des activités humaines et les conséquences des changements climatiques sur les ressources en eau (qualité, quantité,

---

<sup>1</sup> Tous nos remerciements aux membres du Comité sur les RAP qui ont travaillé à l'élaboration des gabarits et exemples qui accompagnent le présent guide : Francis Bourgoin, doctorant en éducation; Lacina Coulibaly, professeur titulaire à l'École de foresterie; Michel T. Léger, vice-doyen de la FSÉ; Gérard Poitras, doyen de la Faculté d'ingénierie; et Dominique Thomassin, chargée d'enseignement de langue à la FASS.

approvisionnement) (GEOG3004); Analyser les conséquences possibles des activités humaines sur le paysage et, plus spécifiquement, sur les différentes composantes de l'environnement (GEOG4003)].

Chaque RAP correspond à l'une des 10 finalités des diplômes :

[ex. Capacité d'analyse (notamment, la capacité d'analyser des données quantitatives et qualitatives)].

Alors que les finalités sont très générales, s'appliquant à tous les diplômes, les RAP sont spécifiques à un ou plusieurs programmes dans le même domaine d'études.

### D'où viennent les 10 finalités des diplômes?

Les finalités englobent les connaissances (savoir), les compétences (savoir-faire) et les valeurs (savoir-être).

Le **Cadre sur le niveau de diplomation des Maritimes** de la CESPM comprend huit finalités qui s'appliquent à tous les diplômes universitaires :

- Connaissances propres au champ d'études;
- Connaissances à l'extérieur du champ d'études;
- Compréhension de la méthodologie et des concepts de base;
- Capacité d'analyse (notamment, la capacité d'analyser des données quantitatives et qualitatives);
- Capacité d'appliquer les connaissances;
- Capacité et autonomie professionnelles;
- Compétences de communication;
- Conscience de l'incertitude, de l'ambiguïté et des limites des connaissances.

La **Stratégie Cap sur l'avenir** (2023-2028) comprend la **signature UMoncton** (créativité et engagement) qui s'applique à tous les diplômes de l'Université de Moncton :

- Capacité à faire preuve de créativité et d'innovation (ex. la capacité à apporter des solutions novatrices à des défis relevés);
- Valorisation de l'engagement personnel, social et citoyen.

### Que faut-il faire?

Chaque unité doit soumettre un **projet de modification de la description des programmes au répertoire** afin d'y ajouter les résultats d'apprentissage de programme (RAP).

- Cela se fera à l'aide des nouveaux **formulaires numériques** qui remplacent les anciens formulaires CPR.
- Le projet devra être adopté par les **instances** : **unité** (assemblée départementale, UARD, CES), **Conseil de faculté**, Comité des programmes de premier cycle (**CPR**) ou Comité des programmes de cycles supérieurs (**CPS**).

Si les **résultats d'apprentissage généraux** (RAG) des cours ne sont pas déjà publiés au répertoire, la première étape sera de rédiger les RAG et de les faire adopter par les instances pour publication au répertoire (voir l'étape 1 ci-dessous).

## ÉTAPE 1 : LE TABLEAU DES RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAUX (RAG) DES COURS

### Comment préparer le tableau des RAG?

Selon le calendrier prévu, le Registrariat fournira à l'unité un tableau des résultats d'apprentissage généraux (RAG) des cours à partir de la banque de cours actuellement affichée au système avec toutes les informations pertinentes : sigles et titres des cours, descriptions des cours, résultats d'apprentissage généraux (RAG) des cours (anciennement appelés *objectifs généraux de cours*). Voir les **exemples de tableaux des RAG**.

Tous les cours du programme doivent figurer dans le **tableau des RAG à l'exception des cours inactifs**. Il s'agit de l'ensemble des cours de la **discipline principale** (ex. les 48 crédits de la majeure). Il ne faut pas inclure les OFG qui ne relèvent pas de l'unité.

### Que faire s'il manque les RAG pour certains cours?

Pour chaque cours qui n'a pas de résultats d'apprentissage généraux (RAG) au répertoire, il faudra en rédiger en suivant les **lignes directrices** fournies. Chaque cours aura normalement entre 3 et 6 RAG.

Pour chacun de ces cours, il faudra soumettre une **proposition de modification d'un cours existant** à l'aide du **formulaire numérique** et la faire adopter par les instances. Les RAG seront validés par le *Centre d'excellence en pédagogie universitaire et sur la créativité et l'engagement*<sup>2</sup> afin d'alléger le travail des instances. La consultation du Centre d'excellence **en amont** est fortement conseillée.

## ÉTAPE 2 : LE TABLEAU DES RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE DE PROGRAMME (RAP)

### Comment identifier les RAP?

Voici les étapes à suivre pour identifier les RAP :

1. Ajouter d'abord le sigle du cours à la fin de chacun des résultats d'apprentissage généraux (RAG) dans le **tableau des RAG** en le mettant entre parenthèses. [ex. Analyser les changements climatiques à l'aide de méthodes et d'outils (GEOG2005)].
2. Trier les RAG en fonction des verbes qui les introduisent ainsi que des autres mots clés (ex. méthodes, techniques, instruments, outils). Par exemple, tous les RAG qui commencent par le verbe *analyser* seront regroupés de même que ceux qui commencent par *évaluer*, et ainsi de suite.

Les finalités des diplômes	Les mots clés pour trier les RAG
DOMAINE COGNITIF	Voir la taxonomie de Bloom
1. Connaissances propres au champ d'études;	<b>COMPRENDRE, CONNAÎTRE</b> , identifier, décrire, etc.
2. Connaissances à l'extérieur du champ d'études;	<b>COMPRENDRE, CONNAÎTRE</b> , etc.; inter/multidisciplinarité
3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base;	<b>COMPRENDRE, CONNAÎTRE</b> les méthodes, techniques, instruments, outils, méthodologies, concepts, etc.
4. Capacité d'analyse (notamment, la capacité d'analyser des données quantitatives et qualitatives);	<b>ANALYSER</b> , différencier, examiner, organiser, etc.
5. Capacité d'appliquer les connaissances;	<b>APPLIQUER</b> des connaissances, entreprendre des projets de recherche, etc.
6. Conscience de l'incertitude, de l'ambiguïté et des limites des connaissances;	<b>ÉVALUER</b> , débattre, juger, etc.
7. Capacité à faire preuve de créativité et d'innovation (ex. la capacité à apporter des solutions novatrices aux défis relevés);	<b>CRÉER</b> , concevoir, construire, élaborer, résoudre, etc.
DOMAINE AFFECTIF ET SOCIAL	Voir la taxonomie de Krathwohl, Bloom et Masia
8. Compétences de communication;	Communiquer, rédiger, présenter, etc.
9. Capacité et autonomie professionnelles;	Exercer sa profession, autonomie, éthique, jugement, initiative, prise de décision, stage en milieu de travail, etc.
10. Valorisation de l'engagement personnel, social et citoyen.	S'engager, participer à des débats publics, faire du bénévolat <sup>3</sup> , responsabilité sociale, etc.

<sup>2</sup> Le projet du Centre d'excellence sera présenté au Sénat académique à l'automne 2024.

<sup>3</sup> Notons que l'Université Laval offre un stage d'apprentissage expérientiel [GPL-4914](#) *Valorisation d'une expérience d'engagement social* qui exige 90 heures d'implication bénévole ainsi qu'une réflexion personnelle et critique.

3. Le gabarit du tableau des RAP comprend six colonnes : A. Finalités des diplômes ; B. Résultats d'apprentissage de programme (RAP) ; C. Compétences (normes de programme agréé) ; D. Sigles des cours ; E. Résultats d'apprentissage généraux (RAG) des cours ; et F. Méthodes d'évaluation des cours.

Placer chaque regroupement de RAG dans le **tableau des RAP** en l'associant à l'une des dix finalités.

- Pour les finalités 1 et 2, les RAG risquent d'être **très nombreux**. Si c'est le cas, il peut être préférable de laisser tomber les RAG des cours de niveau 1000 et 2000.
- Il n'est pas nécessaire de placer **tous** les RAG dans le tableau, seulement ceux qui correspondent aux 10 finalités.
- Il est possible que certaines compétences figurent dans la **description du cours** mais pas dans les RAG. Si c'est le cas, il faudra réviser les RAG de ces cours et soumettre les modifications à l'aide du formulaire numérique.
- Si **aucun RAG** ne correspond à une finalité donnée, il faudra réviser les RAG de plusieurs cours et soumettre les modifications à l'aide du formulaire numérique.

### Comment rédiger les RAP? (colonne B)

Les RAP doivent être assez généraux pour englober l'ensemble des RAG identifiés tout en étant spécifiques au programme. En se référant aux **lignes directrices** :

- Rédiger les RAP 1 à 7 en utilisant les verbes de la [taxonomie de Bloom](#) (domaine cognitif) ainsi que les autres mots clés (ex. méthodes, techniques, instruments, outils).
- Rédiger les RAP 8 à 10 en utilisant les verbes de la [taxonomie de Krathwohl, Bloom et Masia](#) (domaine affectif et social) ainsi que les autres mots clés.

### Que faire si le programme offre un choix de parcours?

Les personnes étudiantes développent-elles des compétences différentes selon le parcours choisi ou la différence se trouve-t-elle dans le **niveau** des compétences développées? Acquièrent-elles des connaissances différentes ou la différence se trouve-t-elle dans la **profondeur et l'étendue** des connaissances acquises?

- Si plusieurs parcours sont offerts (ex. profil régulier, profil appliqué, profil avec distinction, régime coop), certains RAP pourront être communs à tous les parcours tandis que d'autres seront différents.
- Par exemple, s'il y a une majeure (profil avec distinction) et une majeure (profil régulier) dans le même domaine, le RAP correspondant à la finalité 5 (capacité d'appliquer les connaissances) sera différent. La finalité 5 comprend la capacité d'élaborer et d'entreprendre des projets de R-D-C en se servant de façon critique des revues scientifiques dans la discipline.
- S'il y a un régime coop et un régime régulier, le RAP correspondant à la finalité 9 (capacité et autonomie professionnelles) sera différent. La finalité 9 comprend la capacité de travailler de façon efficace avec les pairs et sous la direction de praticiennes et praticiens dans le milieu.

### Que faire si le programme a un agrément? (colonne C)

Dans le cas d'un programme agréé, il faudra placer les compétences ou les normes dans la 3<sup>e</sup> colonne du tableau en les associant aux RAP pertinents. Voir les exemples pour les programmes en génie civil et en foresterie.

### Les sigles des cours (colonne D)

Pour chaque RAP, il s'agit de dresser la liste des sigles de cours qui figurent dans la colonne des RAG. Puisque chaque cours compte entre 3 et 6 RAG, le même sigle est normalement associé à plusieurs RAP.

Certains RAG ne paraîtront pas dans le tableau des RAP. Il faut toutefois que chaque cours contribue au développement d'**au moins un RAP**. Si un cours ne contribue pas directement aux connaissances, compétences et valeurs essentielles du programme, il sera nécessaire de s'interroger sur sa pertinence dans le programme.

### Les résultats d'apprentissage généraux (RAG) des cours (colonne E)

Il est essentiel de placer les RAG dans le tableau **avant** d'entamer la rédaction des RAP.

### Les méthodes d'évaluation (colonne F)

La liste des méthodes d'évaluation utilisées dans les plans de cours figure dans la 6<sup>e</sup> colonne du tableau, et ce, pour recenser les méthodes permettant de mesurer l'atteinte de chaque RAP.

### Questions à discuter au sein de l'unité

1. Peut-on voir une **progression** au niveau des apprentissages pour chaque RAP? Pourrait-on distinguer plus clairement la progression du niveau 2000 au niveau 3000 ainsi que du niveau 3000 au niveau 4000?
2. Y a-t-il des **compétences** mentionnées dans la description des cours qui ne figurent pas dans les RAG des cours?
3. Quels RAP sont les **moins développés** dans le programme? Met-on l'accent sur les connaissances, les compétences et les valeurs les plus essentielles pour les personnes diplômées du programme?
4. Y a-t-il des **lacunes** ou des redondances dans le programme?
5. Les **méthodes d'évaluation** choisies pour mesurer l'atteinte des RAG sont-elles optimales? Sont-elles variées?

## ÉTAPE 3 : LA MODIFICATION DE LA DESCRIPTION DES PROGRAMMES AU RÉPERTOIRE

### Comment faire publier les RAP au répertoire?

Le **projet de modification de la description des programmes au répertoire** doit inclure :

1. Le **tableau des RAG** de tous les cours de la discipline principale du programme en pièce jointe en format PDF (voir l'étape 1);
2. Le **tableau des RAP** (utiliser le gabarit; un tableau par parcours au répertoire) en pièce jointe en format PDF (voir l'étape 2); et
3. Le **formulaire numérique** de modification de la description des programmes (un formulaire par parcours au répertoire).

### Comment remplir le formulaire numérique ?

Dans le formulaire, la proposition paraîtra **juste avant les stratégies d'apprentissage** comme suit et comportera un maximum de 300 mots :

*À la fin de ce programme, la personne étudiante sera en mesure de :*

1. Comprendre les liens et les interactions entre l'environnement et les sociétés dans une perspective géographique.
2. Reconnaître les contributions respectives et complémentaires de plusieurs disciplines face aux enjeux environnementaux.
3. Connaître les outils et les instruments de mesure ainsi que les principales approches méthodologiques pour faire la collecte, l'analyse et l'interprétation des données environnementales.
4. Analyser les changements et les impacts environnementaux des activités humaines et leurs conséquences sur l'environnement naturel et anthropisé.
5. Appliquer ses connaissances et compétences dans une démarche analytique afin de réaliser un rapport de recherche sur une question environnementale selon une approche multidisciplinaire et géographique.
6. Évaluer les solutions proposées face aux problèmes environnementaux ainsi que les différentes méthodes utilisées pour les évaluations environnementales.
7. Concevoir des projets de recherche afin d'élaborer différentes solutions à des problèmes spécifiques liés à l'environnement ou au développement durable.

8. Communiquer auprès du public les données et les concepts ainsi que les résultats issus de recherches en environnement à l'oral, à l'écrit et visuellement.
9. Exercer sa profession de façon autonome dans un milieu de travail rattaché aux domaines de l'environnement et de la géographie.
10. Valoriser l'engagement communautaire en utilisant une approche participative et collaborative à la consultation publique face aux problèmes environnementaux.

### Quelle est la date limite?

Chaque unité devra soumettre au décanat un projet de modification de la description des programmes au répertoire en vue de son adoption par le Conseil de faculté et le CPR ou le CPS. La date limite se trouve dans la [Carte des programmes](#) utilisée pour le processus d'assurance de la qualité (AQ). Cette date limite est fixée de façon à laisser du temps pour faire les révisions de la banque de cours qui découlent typiquement de l'évaluation externe des programmes. L'exercice au complet pour l'ensemble des programmes de l'Université de Moncton se déroulera sur une période de quatre ans.

- Programmes évalués en 2020, 2021 ou 2022 : au plus tard le **31 mai 2025** ;
- Programmes évalués en 2023 ou 2019 : au plus tard le **31 mai 2026** ;
- Programmes évalués en 2024 ainsi que les programmes de la FSÉ (en raison du développement d'une approche programme) : au plus tard le **31 mai 2027** ;
- Programmes évalués en 2025 : au plus tard le **31 mai 2028**.

Il y a toutefois des exceptions (consulter la [Carte des programmes](#)). Tous les décanats y ont accès.

### Qui pourra nous aider?

Le nouveau *Centre d'excellence* offrira un accompagnement afin de s'assurer que l'exercice se déroule de façon efficace tant pour les unités qui doivent définir les RAP que pour les instances qui doivent les adopter. L'accompagnement fourni anciennement sous le chapeau du Registrariat sera désormais offert sous le chapeau du Centre et sera bonifié dans le cadre de la Stratégie *Cap sur l'avenir* (2023-2028).

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

1. *Gabarit pour le tableau des RAP* (août 2024)
2. *Exemples des tableaux des RAG et des RAP – programmes sans agrément* (GEOG et PHIL) (août 2024)
3. *Exemples des tableaux des RAG et des RAP – programmes avec agrément* (FORS et GCIV) (août 2024)
4. *Cadre d'AQ des programmes et des services de soutien académiques*, Université de Moncton (mai 2024)
5. *Carte des programmes*, Université de Moncton (juin 2024)
6. *Signature UMoncton* (version du 1<sup>er</sup> juin 2024)
7. *Plan opérationnel institutionnel* (CDU-230923) de la Stratégie *Cap sur l'avenir* (CDU-230128)
8. *Cadre sur le niveau de diplomation des Maritimes / Maritime Degree-Level Qualifications Framework* (juin 2006)
9. *Lignes directrices pour la rédaction des RAP* (août 2024)
10. *Taxonomie de Bloom révisée* (domaine cognitif), Université Laval, Service de soutien à l'enseignement (2022)
11. *Taxonomie de Krathwohl, Bloom et Masia* (domaine affectif), Université Laval, Service de soutien à l'enseignement (2022)
12. Richard, Jean-François, *La rédaction d'objectifs d'apprentissage : principes, considérations et exemples*, CESPM (janvier 2016)

Préparé par la VRAEAP, le 6 septembre 2024, adopté au CPR-240913.

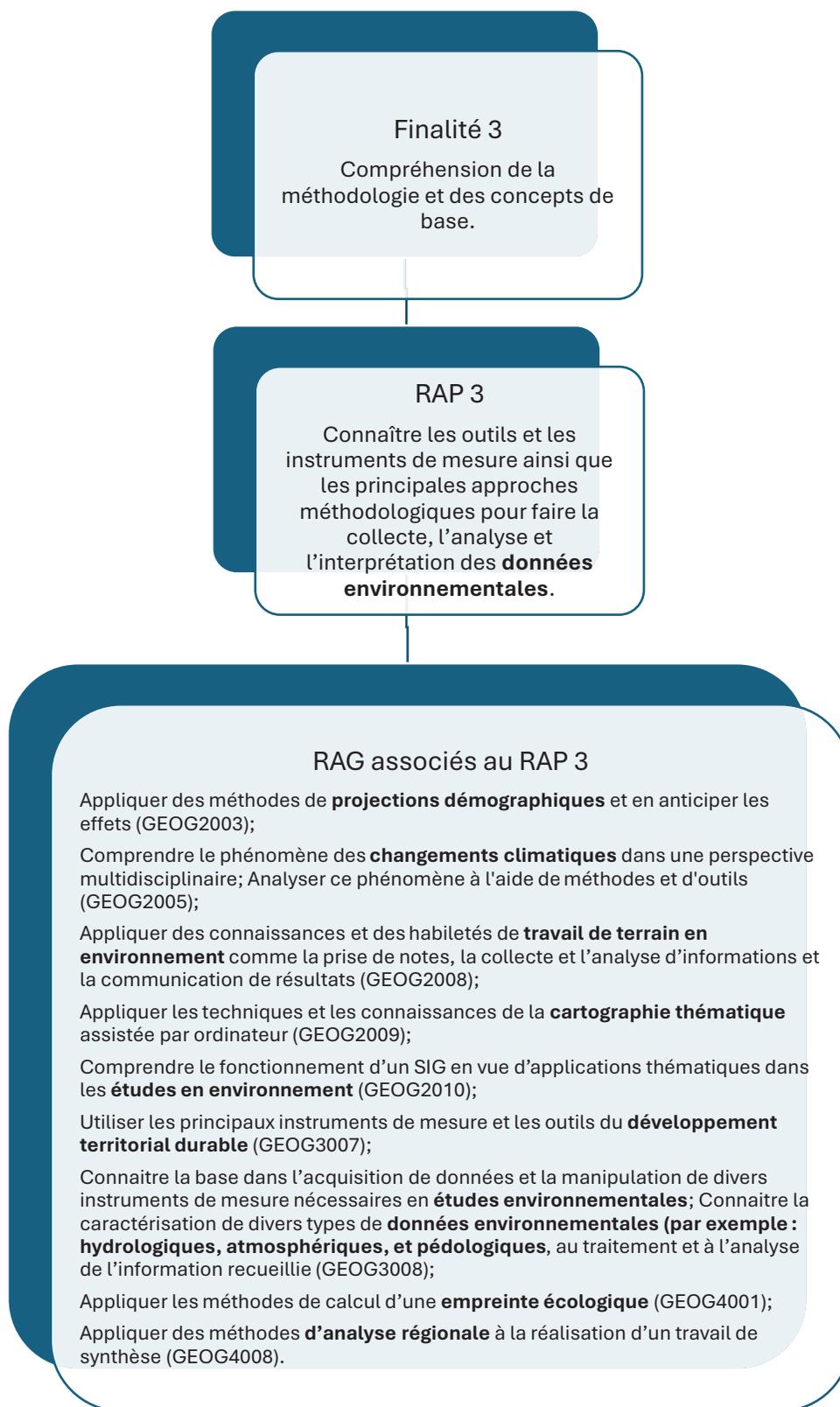


Schéma des trois niveaux : 1) **Diplôme** (finalité), 2) **Programme** (RAP) et 3) **Cours** (RAG). Exemple de FASS-009 GEOG.

Préparé par la VRAEAP, le 6 septembre 2024, adopté au CPR-240913.

1. PROGRAMME DE 1<sup>ER</sup> CYCLE

1.1 Description des catégories de diplômes

Ces descriptions ont pour but de souligner les aspects les plus généraux des niveaux respectifs des diplômes. Bien entendu, chacun de ces diplômes et niveaux de diplômes s'applique à une gamme extrêmement étendue de champs d'études et de types de programmes. Certains baccalauréats, généraux ou spécialisés, se rapportent à des champs d'études d'orientation plutôt pratique (p. ex., l'archéologie, la chimie, la géologie, la microbiologie, la zoologie), alors que certains programmes visent l'application de disciplines foncièrement basées sur la connaissance et la recherche (p. ex., la psychologie appliquée, les mathématiques appliquées, la linguistique appliquée, l'économie appliquée ou l'agriculture). Sur ce plan, la distinction appliqué – non-appliqué permet de saisir les différences essentielles entre ces deux types de programmes tout en reconnaissant le fait que, bien que chacun se prépare soit à la pratique immédiate d'une discipline soit aux études plus avancées dans cette discipline, tous deux doivent atteindre un bon nombre d'objectifs communs qui leur ont historiquement été essentiels et qui continuent à avoir une importance primordiale.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL	BACCALAURÉAT MAJEURE/ DOUBLE MAJEURE/MAJEURE AVANCÉE	BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ	BACCALAURÉAT DANS UN CHAMP PROFESSIONNEL	BACCALAURÉAT DANS UN CHAMP D'ÉTUDES APPLIQUÉES
<b>1. Structure globale du programme et résultats attendus</b>				
<p>Les programmes de baccalauréat général sont habituellement conçus de façon à requérir de la sophistication conceptuelle, ainsi qu'une connaissance spécialisée dans au moins une discipline ou un champ d'études.</p> <p>De tels programmes exigent moins de spécialisation disciplinaire que les programmes spécialisés et moins de préparation à l'emploi qu'un programme avec concentration en études appliquées.</p>	<p>Les programmes de baccalauréat dans cette catégorie sont généralement conçus de façon à requérir plus de sophistication conceptuelle, de connaissances spécialisées et d'autonomie intellectuelle qu'un programme général, ainsi qu'un savoir disciplinaire plus appliqué. C'est le cas pour les disciplines appliquées et non appliquées.</p> <p>Les étudiants apprennent en le faisant et ils approfondissent leurs connaissances et les méthodes de la discipline à un degré moindre que ceux des programmes de baccalauréats spécialisés. Habituellement, de tels programmes ne nécessitent pas la préparation d'un mémoire de recherche, d'une thèse, d'une présentation de projet, ou de tout autre exercice axé sur les compétences ou la recherche et montrant les compétences ou les aptitudes méthodologiques d'un travail intellectuel et créatif, mais ils exigent une solide connaissance fondamentale de la discipline pour le faire, s'il y a lieu.</p> <p>Note: Dans certains cas, dans certaines universités des Maritimes, le terme « majeure avancée » est utilisé pour indiquer un diplôme « avec distinction » dans une structure de diplômes de quatre ans; cependant, dans cette catégorie, il indique une « majeure » dans une structure de diplômes de quatre ans (p. ex., baccalauréat ès arts avec majeure/majeure avancée en histoire.</p>	<p>Les programmes de baccalauréat spécialisés sont généralement conçus de façon à requérir plus de sophistication conceptuelle, de connaissances spécialisées et d'autonomie intellectuelle qu'un programme général, ainsi qu'un savoir disciplinaire plus étendu et plus profond qu'un baccalauréat avec concentration en études appliquées.</p> <p>Les étudiants inscrits aux programmes spécialisés participent aux aspects de recherche indépendante et scientifique requis pour l'obtention d'un baccalauréat spécialisé. Ces programmes insistent sur l'accroissement de la maîtrise des connaissances et des méthodes de la discipline. Ils exigent habituellement que les étudiants préparent, sous supervision, un mémoire de recherche final, une thèse, un projet, une exposition ou tout autre exercice de recherche ou de rendement démontrant leur compétence en méthodologie ainsi que leur capacité de produire de façon indépendante un travail intellectuel créatif.</p>	<p>Les programmes de baccalauréat de cette catégorie sont généralement conçus de façon à requérir un niveau de sophistication conceptuelle, de connaissances spécialisées et d'autonomie intellectuelle semblables aux programmes de baccalauréat spécialisé; le contenu disciplinaire est toutefois orienté vers l'exercice d'une profession.</p> <p>Les étudiants de ces programmes apprennent par la pratique et l'accent est mis sur la préparation à l'exercice de la profession. De tels programmes incorporent la théorie et la pratique, et ils exigent généralement un projet de fin d'études ou un autre exercice qui développe et démontre le niveau de préparation de l'étudiant pour l'entrée dans la profession.</p> <p>Les professions étant souvent soumises à un cadre réglementaire, ces programmes auront parfois besoin de l'agrément d'une instance de contrôle ou d'une association professionnelle.</p>	<p>Ces programmes de baccalauréat sont généralement conçus de façon à requérir un niveau de sophistication conceptuelle, de connaissances spécialisées et d'autonomie intellectuelle semblables aux programmes de baccalauréat spécialisé, mais ici le contenu disciplinaire s'oriente surtout sur l'application des connaissances dans le milieu de travail.</p> <p>Les étudiants de ces programmes apprennent par la pratique et l'accent est mis sur la préparation au milieu professionnel. Ces programmes incorporent la théorie et la pratique; ils exigent généralement un projet de fin d'études ou un autre exercice qui développe et démontre le niveau de préparation de l'étudiant pour l'entrée dans le milieu de travail.</p>
<b>2. Préparation à la carrière et aux études avancées</b>				
<p>En plus de contribuer à la croissance personnelle et intellectuelle de l'étudiant, le baccalauréat général peut le préparer à accéder à certains programmes professionnels, à s'insérer professionnellement dans une variété de domaines ou à intégrer un niveau plus avancé du baccalauréat spécialisé.</p> <p>Normalement, ce programme ne mène pas à l'admission directe aux études de deuxième cycle.</p>	<p>En plus de contribuer à la croissance personnelle et intellectuelle de l'étudiant, les programmes peuvent préparer les étudiants à certains programmes professionnels, à un emploi dans divers domaines, à une admission avancée dans un programme dans un champ professionnel, à un programme d'études spécialisées dans un domaine ou une discipline, ou à une année préparatoire aux études supérieures.</p> <p>Habituellement, ces programmes ne préparent pas les étudiants à une admission directe aux études supérieures; cependant, ils pourraient mener à 1) une année préparatoire aux études supérieures; 2) une admission à un baccalauréat avec concentration dans un champ professionnel pour élever le niveau d'études actuel d'un baccalauréat et 3) une admission directe à des études post-baccalauréales telles que les deux années post-baccalauréales du baccalauréat en éducation, du baccalauréat en droit, du MDDMV, etc.</p>	<p>En plus de contribuer à la croissance personnelle et intellectuelle de l'étudiant, le baccalauréat spécialisé vise essentiellement à le préparer aux études supérieures dans le champ d'études, à l'admission dans certains programmes de formation professionnelle de deuxième cycle ou à l'insertion professionnelle dans une variété de domaines.</p>	<p>En plus de contribuer à la croissance personnelle et intellectuelle de l'étudiant, ces programmes visent essentiellement à le préparer à l'exercice de la profession ou à l'admission à un programme de formation professionnelle. Ce baccalauréat peut aussi le préparer aux études de deuxième cycle ou, selon le contenu du programme et du champ d'études visé, aux études supérieures ou propédeutiques pour un programme d'études supérieures approprié.</p>	<p>En plus de contribuer à la croissance personnelle et intellectuelle de l'étudiant, ces programmes visent essentiellement à le préparer à l'exercice de la profession ou à l'admission à un programme de formation professionnelle. Ce baccalauréat peut aussi le préparer aux études de deuxième cycle ou, selon le contenu du programme et du champ d'études visé, aux études supérieures ou propédeutiques pour un programme d'études supérieures approprié.</p>
<b>3. Durée du programme</b>				
<p>Habituellement de six à huit trimestres (normalement de 90 à 120 crédits, ou l'équivalent).</p>	<p>Habituellement de six à huit trimestres (normalement de 90 à 120 crédits, ou l'équivalent avec au moins de six à huit cours, dont quatre au-delà de la deuxième année d'études) désignés dans un sujet dans le cas d'une majeure d'un programme de trois ans ou huit à dix cours (dont six au-delà de la deuxième année d'études) désignés dans un sujet ou une discipline dans le cas d'une majeure ou d'une majeure avancée d'un programme de quatre ans.</p>	<p>Habituellement huit trimestres (normalement 120 crédits, ou l'équivalent).</p>	<p>L'enseignement en salle de classe dure habituellement huit trimestres ou plus (normalement 120 crédits, ou l'équivalent); la durée des études peut être prolongée par la participation obligatoire à une expérience professionnelle (comme le stage ou l'internat).</p> <p>Comprend les programmes de baccalauréat comme les programmes d'études post-baccalauréales du B.Ed. et les premiers grades professionnels (p. ex. LLB, etc.).</p>	<p>L'enseignement en salle de classe dure habituellement huit trimestres ou plus (normalement 120 crédits, ou l'équivalent); la durée des études peut être prolongée par la participation obligatoire à un apprentissage en milieu de travail (par exemple, deux à quatre semaines de stage).</p>



# CADRE SUR LE NIVEAU DE DIPLOMATION DES MARITIMES

## 1. PROGRAMME DE 1<sup>ER</sup> CYCLE

### 1.2 Standards selon le grade

Les standards selon le grade portent sur les résultats attendus pour les titulaires de chaque qualification. Les standards stipulent les habiletés d'apprentissage transférables et le degré de maîtrise d'un corpus de connaissances spécialisées; ceux-ci doivent être démontrés selon huit dimensions. La distinction d'un diplôme à l'autre se mesure par la capacité des diplômés de chaque niveau d'agir avec compétence, créativité et indépendance, ainsi que par leur proximité de la pointe de la discipline et/ou de la profession. Entre autres fonctions, les standards des niveaux de diplômés : (a) guident les décisions des candidats quant aux diplômes correspondant à leur projet d'études; (b) fournissent au personnel élaborant les cours et les programmes des standards clairs quant aux résultats attendus; (c) minimisent les variations dans le jugement des pairs; et, (d) offrent un environnement propice au transfert des crédits et à la reconnaissance des qualifications.

(page 2 de 2)

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL	BACCALAURÉAT MAJEUR/ DOUBLE MAJEUR/MAJEURE AVANCÉE	BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ	BACCALAURÉAT DANS UN CHAMP PROFESSIONNEL	BACCALAURÉAT DANS UN CHAMP D'ÉTUDES APPLIQUÉES
<i>Ce diplôme est décerné aux étudiants qui ont démontré :</i>	<i>Ce diplôme est décerné aux étudiants qui ont démontré :</i>	<i>Ce diplôme est décerné aux étudiants qui ont démontré :</i>	<i>Ce diplôme est décerné aux étudiants qui ont démontré :</i>	<i>Ce diplôme est décerné aux étudiants qui ont démontré :</i>
<b>1. Profondeur et étendue des connaissances propres au champ d'étude</b>				
<p>a. Une connaissance et une compréhension générales des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>principales hypothèses, méthodologies et applications de la discipline;</li> <li>champs centraux de la discipline; et</li> <li>rapports de la discipline avec d'autres disciplines.</li> </ul> <p>b. Une capacité d'évaluer et d'interpréter de nouvelles connaissances relatives au corps de connaissances établi de la discipline; et</p> <p>c. Une certaine connaissance détaillée dans des domaines spécialisés.</p>	<p>a. Une connaissance spécialisée, un niveau fondamental et une compréhension critique des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>principales hypothèses, méthodologies et applications de la discipline et du champ d'exercice, ainsi que de leur évolution;</li> <li>champs centraux de la discipline; et</li> <li>rapports et interactions de la discipline avec d'autres disciplines;</li> </ul> <p>surtout, quoique pas seulement, dans la mesure où cette connaissance et cette compréhension se rapportent à la maîtrise de la discipline, dont au moins une partie est basée sur des développements à la pointe de la discipline; et</p> <p>b. Une capacité d'évaluer, d'interpréter de façon critique et d'appliquer de nouvelles connaissances relatives au corps de connaissances établies de la discipline.</p>	<p>a. Une connaissance spécialisée et une compréhension critique des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>principales hypothèses, méthodologies et applications de la discipline et du champ d'exercice, ainsi que de leur évolution;</li> <li>champs centraux de la discipline; et</li> <li>rapports et interactions de la discipline avec d'autres disciplines.</li> </ul> <p>surtout, quoique pas seulement, dans la mesure où cette connaissance et cette compréhension se rapportent à la maîtrise de la discipline, dont au moins une partie est basée sur des développements à la pointe de la discipline; et</p> <p>b. Une capacité d'évaluer, d'interpréter de façon critique et d'appliquer de nouvelles connaissances relatives au corps de connaissances établies de la discipline.</p>	<p>a. Une connaissance spécialisée et une compréhension critique des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>principales hypothèses, méthodologies et applications de la discipline et du champ d'exercice, ainsi que de leur évolution;</li> <li>champs centraux de la discipline; et</li> <li>rapports et interactions de la discipline avec d'autres disciplines;</li> </ul> <p>surtout, quoique pas seulement, dans la mesure où cette connaissance et cette compréhension se rapportent à la maîtrise de la discipline ou du champ d'exercice professionnel, dont au moins une partie est basée sur des développements ou des besoins du champ d'exercice professionnel et des tendances de la discipline; et</p> <p>b. Une capacité d'évaluer, d'interpréter de façon critique et d'appliquer de nouvelles connaissances relatives au champ d'exercice professionnel.</p>	<p>a. Une connaissance spécialisée et une compréhension critique des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>principales hypothèses, méthodologies et applications de la discipline et du champ d'exercice, ainsi que de leur évolution;</li> <li>champs centraux de la discipline; et</li> <li>rapports et interactions de la discipline avec d'autres disciplines;</li> </ul> <p>surtout, quoique pas seulement, dans la mesure où cette connaissance et cette compréhension se rapportent à la maîtrise de la discipline ou du champ d'exercice professionnel, dont au moins une partie est basée sur des développements ou des besoins du champ d'exercice professionnel et des tendances de la discipline; et</p> <p>b. Une capacité d'évaluer, d'interpréter de façon critique et d'appliquer de nouvelles connaissances relatives au champ d'exercice professionnel.</p>
<b>2. Profondeur et étendue des connaissances à l'extérieur du champ d'études</b>				
<p>a. Une connaissance plus que préliminaire des hypothèses spécifiques et des modes d'analyse d'une discipline en dehors du principal champ d'études, ainsi que de la société et de la culture dans lesquelles ils et elles vivent et travaillent.</p>	<p>a. Une connaissance plus que préliminaire des hypothèses spécifiques et des modes d'analyse d'une discipline en dehors du principal champ d'études, ainsi que de la société et de la culture dans lesquelles ils et elles vivent et travaillent.</p>	<p>a. Une connaissance plus que préliminaire des hypothèses spécifiques et des modes d'analyse d'une discipline en dehors du principal champ d'études, ainsi que de la société et de la culture dans lesquelles ils et elles vivent et travaillent.</p>	<p>a. Une connaissance plus que préliminaire des hypothèses spécifiques et des modes d'analyse d'une discipline en dehors du principal champ d'études, ainsi que de la société et de la culture dans lesquelles ils et elles vivent et travaillent.</p>	<p>a. Une connaissance plus que préliminaire des hypothèses spécifiques et des modes d'analyse d'une discipline en dehors du principal champ d'études, ainsi que de la société et de la culture dans lesquelles ils et elles vivent et travaillent.</p>
<b>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</b>				
<p>a. Une connaissance des principales méthodes d'enquête de leur(s) discipline(s) suffisante pour que l'étudiant puisse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>évaluer la pertinence de différentes approches pour la résolution de problèmes à partir de concepts et des techniques reconnues du champ d'études; et</li> <li>concevoir et soutenir des arguments et se servir de ces méthodes pour résoudre des problèmes.</li> </ul>	<p>a. Une compréhension des concepts de base qui permet à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>d'évaluer la pertinence de différentes approches pour la résolution de problèmes à partir de concepts et des techniques reconnues dans le champ d'études;</li> <li>de préparer et soutenir des arguments en utilisant des concepts et des techniques reconnues; et</li> <li>de décrire et commenter des aspects particuliers de la recherche actuelle dans la discipline.</li> </ul>	<p>a. Une compréhension des concepts de base qui permet à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>de concevoir et soutenir des arguments et résoudre des problèmes en se servant d'idées et de techniques de la discipline, dont certaines se trouvent à la pointe de cette dernière; et</li> <li>de décrire et commenter des aspects particuliers de la recherche actuelle ou d'activités d'érudition équivalentes dans la discipline, et leur importance pour l'évolution de la discipline.</li> </ul>	<p>a. Une compréhension des concepts de base qui permet à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>de concevoir et soutenir des arguments et/ou résoudre des problèmes liés à la pratique en se servant d'idées et de techniques de la discipline, dont certaines se trouvent à la pointe de la discipline ou de la profession; et</li> <li>de décrire et commenter des aspects particuliers de la recherche actuelle ou d'activités d'érudition équivalentes dans la discipline ou la profession, et leur importance pour le champ d'exercice professionnel.</li> </ul>	<p>a. Une compréhension des concepts de base qui permet à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>de concevoir et soutenir des arguments et résoudre des problèmes liés à la pratique en se servant d'idées et de techniques de la discipline, dont certaines se trouvent à la pointe de la discipline ou de la profession; et</li> <li>de décrire et commenter des aspects particuliers de la recherche actuelle ou d'activités d'érudition équivalentes dans la discipline ou la profession, et leur importance pour le champ d'exercice professionnel.</li> </ul>
<b>4. Niveau de la capacité d'analyse</b>				
<p>a. Une habileté d'examiner, de présenter et d'interpréter des données quantitatives et qualitatives (selon leur pertinence au champ d'études) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>afin de préparer des arguments; et</li> <li>de porter des jugements solides qui soient en accord avec les principales théories, concepts et méthodes des matières à l'étude.</li> </ul>	<p>a. Une habileté d'examiner, de présenter et de réaliser une évaluation limitée des données quantitatives et qualitatives (selon leur pertinence pour le champ d'études) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>de préparer de solides arguments;</li> <li>de porter des jugements solides qui soient en accord avec les principales théories, concepts et méthodes des matières à l'étude; et</li> <li>d'appliquer les concepts, principes et techniques d'analyses sous-jacents, surtout dans le contexte dans lesquels ces derniers ont été étudiés et mis en œuvre.</li> </ul>	<p>a. Une habileté d'examiner, de présenter et d'évaluer de façon critique des données quantitatives et qualitatives (selon leur pertinence au champ d'études) afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>de préparer de solides arguments;</li> <li>de porter des jugements solides qui soient en accord avec les principales théories, concepts et méthodes des matières à l'étude; et</li> <li>d'appliquer les concepts, principes et techniques d'analyse sous-jacents aussi bien dans les contextes dans lesquels ces derniers ont été étudiés et mis en œuvre que dans des contextes différents.</li> </ul>	<p>a. Une habileté d'examiner, de présenter et d'évaluer de façon critique des données quantitatives et qualitatives (selon leur pertinence au champ d'études) afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>de préparer de solides arguments;</li> <li>de porter des jugements solides qui soient en accord avec les principales théories, concepts et méthodes des matières à l'étude; et</li> <li>d'appliquer les concepts, principes et techniques d'analyse sous-jacents aussi bien dans les contextes dans lesquels ces derniers ont été étudiés et mis en pratique que dans des contextes différents, en particulier dans des contextes reliés au champ d'exercice professionnel.</li> </ul>	<p>a. Une habileté d'examiner, de présenter et d'évaluer de façon critique des données quantitatives et qualitatives (selon leur pertinence au champ d'études) afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>de préparer de solides arguments;</li> <li>de porter des jugements solides qui soient en accord avec les principales théories, concepts et méthodes des matières à l'étude; et</li> <li>d'appliquer les concepts, principes et techniques d'analyse sous-jacents aussi bien dans les contextes dans lesquels ces derniers ont été étudiés et mis en pratique que dans des contextes différents, en particulier dans des contextes reliés au champ d'exercice professionnel.</li> </ul>
<b>5. Niveau de la capacité d'appliquer les connaissances</b>				
<p>a. La capacité d'utiliser une gamme de techniques de base reconnues pour analyser l'information et pour évaluer la pertinence des différentes approches de résolution de problèmes dans leur(s) domaine(s) d'étude et/ou travail et de proposer des solutions aux problèmes résultant de cette analyse;</p> <p>b. La capacité de se servir de façon limitée des revues scientifiques et des sources primaires relatives à leur discipline (p. ex., articles de recherche arbitrés et/ou matériel original);</p> <p>c. La capacité d'acquérir une profondeur et une cohérence sur le plan du jugement moral; et</p> <p>d. La capacité d'acquérir la capacité et le désir d'apprendre durant toute une vie.</p>	<p>a. La capacité d'employer une gamme de techniques et de connaissances reconnues pour entreprendre et réaliser une analyse critique d'arguments, d'hypothèses, de concepts abstraits et de données;</p> <p>b. La capacité d'appliquer les méthodes et techniques de la discipline pour augmenter leur compréhension et connaissance disciplinaire;</p> <p>c. La capacité d'élaborer des questions pertinentes pour solutionner - ou pour trouver une série de solutions à un problème ou projet de recherche clairement défini;</p> <p>d. La capacité d'entreprendre des projets liés à une discipline clairement définis;</p> <p>e. La capacité de se servir de façon critique des revues scientifiques et des sources primaires relatives à leur discipline;</p> <p>f. La capacité d'acquérir une profondeur et une cohérence sur le plan du jugement moral; et</p> <p>g. La capacité d'acquérir la capacité et le désir d'apprendre durant toute une vie.</p>	<p>a. La capacité d'employer une gamme de techniques et de connaissances reconnues pour entreprendre et réaliser une analyse critique d'arguments, d'hypothèses, de concepts abstraits et de données;</p> <p>b. La capacité d'appliquer les méthodes et techniques de la discipline pour augmenter leur compétence disciplinaire;</p> <p>c. La capacité d'élaborer des questions pertinentes pour solutionner ou pour trouver une série de solutions à un problème ou une question de recherche;</p> <p>d. La capacité d'entreprendre et de poursuivre des projets reliés à la discipline; et</p> <p>e. La capacité de se servir de façon critique des revues scientifiques et des sources primaires relatives à leur discipline (p. ex., articles de recherche arbitrés et/ou matériel original) relatives à leur discipline;</p> <p>f. La capacité d'acquérir une profondeur et une cohérence sur le plan du jugement moral;</p> <p>g. La capacité d'acquérir la capacité et le désir d'apprendre durant toute une vie.</p>	<p>a. La capacité d'employer une gamme de techniques et de connaissances reconnues pour entreprendre et réaliser une analyse critique d'arguments, d'hypothèses, de concepts abstraits et de données;</p> <p>b. La capacité d'appliquer les méthodes et techniques de la discipline pour augmenter leur compétence disciplinaire;</p> <p>c. La capacité d'élaborer des questions pertinentes pour solutionner ou pour trouver une série de solutions à un problème ou une question de recherche;</p> <p>d. La capacité d'entreprendre et de poursuivre des projets reliés à la discipline; et</p> <p>e. La capacité de se servir de façon critique des revues scientifiques et des sources primaires relatives à leur discipline (p. ex., articles de recherche arbitrés et/ou matériel original) relatives à leur discipline;</p> <p>f. La capacité d'acquérir une profondeur et une cohérence sur le plan du jugement moral;</p> <p>g. La capacité d'acquérir la capacité et le désir d'apprendre durant toute une vie.</p>	<p>a. La capacité d'employer une gamme de techniques et de connaissances reconnues pour entreprendre et réaliser une analyse critique d'arguments, d'hypothèses, de concepts abstraits et de données;</p> <p>b. La capacité d'appliquer les méthodes et techniques de la discipline pour augmenter leur compétence disciplinaire;</p> <p>c. La capacité d'élaborer des questions pertinentes pour solutionner ou pour trouver une série de solutions à un problème ou une question de recherche;</p> <p>d. La capacité d'entreprendre et de poursuivre des projets reliés à la discipline; et</p> <p>e. La capacité de se servir de façon critique des revues scientifiques et des sources primaires relatives à leur discipline (p. ex., articles de recherche arbitrés et/ou matériel original) relatives à leur discipline;</p> <p>f. La capacité d'acquérir une profondeur et une cohérence sur le plan du jugement moral;</p> <p>g. La capacité d'acquérir la capacité et le désir d'apprendre durant toute une vie.</p>
<b>6. Capacité et autonomie professionnelles</b>				
<p>a. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>travailler dans un milieu qui exige d'être responsable et de prendre des décisions dans des domaines définis de responsabilités; et</li> <li>agir de façon efficace avec les pairs et sous la direction de praticiens qualifiés.</li> </ul> <p>b. La capacité de reconnaître leurs besoins d'apprentissage et de les satisfaire dans le cadre de circonstances qui évoluent en choisissant un programme d'études approprié.</p>	<p>a. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative dans des contextes personnels de domaines définis de responsabilités;</li> <li>agir de façon efficace avec les pairs et sous la direction de praticiens qualifiés;</li> <li>être en mesure d'acquérir des compétences de leadership et de gestion nécessaires directement liés au poste occupé; et</li> <li>prendre des décisions dans des contextes explicites et plutôt imprévisibles.</li> </ul> <p>b. La capacité de veiller à leur propre apprentissage dans des circonstances qui évoluent, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la discipline, et de choisir un programme d'études approprié pour d'autres études ou aux fins de perfectionnement professionnel.</p>	<p>a. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative dans des contextes tant individuels que collectifs;</li> <li>être en mesure de développer des compétences de leadership et de gestion; et</li> <li>prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles.</li> </ul> <p>b. La capacité de veiller à leur propre apprentissage dans des circonstances qui évoluent, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la discipline, et de choisir un programme d'études approprié pour d'autres études ou aux fins de perfectionnement professionnel.</p>	<p>a. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative dans des contextes tant individuels que collectifs;</li> <li>être en mesure de développer des compétences de leadership et de gestion; et</li> <li>prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles.</li> </ul> <p>b. La capacité de veiller à leur propre apprentissage dans des circonstances qui évoluent, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la discipline, et de choisir un programme d'études approprié pour d'autres études ou aux fins de perfectionnement professionnel.</p>	<p>a. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative dans des contextes tant individuels que collectifs;</li> <li>être en mesure de développer des compétences de leadership et de gestion; et</li> <li>prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles.</li> </ul> <p>b. La capacité de veiller à leur propre apprentissage dans des circonstances qui évoluent, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la discipline, et de choisir un programme d'études approprié pour d'autres études ou aux fins de perfectionnement professionnel.</p>
<b>7. Niveau des compétences de communication</b>				
<p>a. La capacité de communiquer à des publics non spécialisés, oralement ou par écrit, et de façon précise et fidèle, les résultats de leurs études ou de leur travail en utilisant des arguments structurés et cohérents.</p>	<p>a. La capacité de communiquer à des publics spécialisés et non spécialisés, oralement ou par écrit, et de façon précise et fidèle, les résultats de leurs études ou de leur travail en utilisant des arguments structurés et cohérents.</p>	<p>a. La capacité de communiquer à des publics spécialisés et non spécialisés, oralement ou par écrit, et de façon précise et fidèle, de l'information, des arguments, et des analyses en utilisant des arguments structurés, cohérents et, si c'est approprié, basés sur des concepts et techniques clés de la discipline.</p>	<p>a. La capacité de communiquer, oralement ou par écrit, et de façon précise et fidèle, de l'information, des arguments, et des analyses aux employeurs, aux membres d'équipe, aux clients, aux consommateurs, et autres, en utilisant des arguments structurés, cohérents et, si c'est approprié, basés sur des concepts et techniques clés de la discipline et du champ d'exercice professionnel.</p>	<p>a. La capacité de communiquer, oralement ou par écrit, et de façon précise et fidèle, de l'information, des arguments, et des analyses aux employeurs, aux membres d'équipe, aux clients, aux consommateurs, et autres, en utilisant des arguments structurés, cohérents et, si c'est approprié, basés sur des concepts et techniques clés de la discipline et/ou du champ d'exercice professionnel.</p>
<b>8. Conscience des limites des connaissances</b>				
<p>a. Une appréciation des limites de leurs propres connaissances et de l'effet possible de ces limites sur les analyses et interprétations qu'ils font en se basant sur ces connaissances.</p>	<p>a. Une appréciation de l'incertitude, de l'ambiguïté et des limites des connaissances, et de l'effet possible de ces derniers sur les analyses et interprétations qu'on peut faire en se basant sur ces connaissances.</p>	<p>a. Une appréciation de l'incertitude, de l'ambiguïté et des limites des connaissances, et de l'effet possible de ces derniers sur les analyses et interprétations qu'on peut faire en se basant sur ces connaissances.</p>	<p>a. Une appréciation de l'incertitude, de l'ambiguïté et des limites des connaissances, et de l'effet possible de ces derniers sur les analyses et interprétations qu'on peut faire en se basant sur ces connaissances.</p>	<p>a. Une appréciation de l'incertitude, de l'ambiguïté et des limites des connaissances, et de l'effet possible de ces derniers sur les analyses et interprétations qu'on peut faire en se basant sur ces connaissances.</p>

G17

SAC-250207



2. PROGRAMME DE 2<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup> CYCLES

2.1 Description des catégories de diplômes

Ces descriptions ont pour but de souligner les aspects les plus généraux des niveaux respectifs des diplômes. Bien entendu, chacun de ces diplômes et niveaux de diplômes s'applique à une gamme extrêmement étendue de champs d'études et de types de programmes.

MAÎTRISE		DOCTORAT	
<b>1. Structure globale du programme et résultats attendus</b>			
<p><b>Orientation professionnelle</b></p> <p>Les programmes de maîtrise professionnelle s'appuient sur les connaissances et les compétences acquises lors des études pertinentes de premier cycle et ils exigent plus de connaissances spécialisées et d'autonomie intellectuelle qu'un programme de baccalauréat. En grande partie, l'apprentissage qui y est réalisé se situe à la fine pointe des développements les plus récents dans la discipline universitaire ou professionnelle.</p> <p>Les étudiants doivent faire preuve d'originalité dans l'application de connaissances et ils doivent comprendre comment la recherche contribue à repousser les limites du savoir. Ils doivent traiter des questions complexes de façon à la fois systématique et créatrice, et ils doivent démontrer de l'originalité dans l'analyse et la résolution de problèmes. Ils comprennent comment la pratique professionnelle est appuyée par la recherche et perfectionnent les aptitudes nécessaires pour se tenir au courant de documents de recherche afin d'évaluer la fiabilité des résultats de recherche et leur pertinence dans la pratique professionnelle et d'utiliser ces résultats en milieu de travail.</p> <p>Ces programmes recrutent généralement des étudiants qui détiennent un baccalauréat ou des personnes qui ont fait des études menant à l'exercice d'une profession et dont la formation scolaire est variée. Ces programmes fournissent aux étudiants une sélection de cours et d'exercices visant à les préparer à une profession ou à la pratique en milieu de travail ou, pour les étudiants déjà engagés dans la profession ou le marché du travail, à leur offrir un approfondissement de leur base de connaissances et de leurs compétences en tant que professionnels et praticiens.</p> <p>Exemples : M.S.S. (travail social), M.G.S.S. (gestion de la santé), M.A.P. (administration publique), M.G.R.P. (gestion des ressources humaines), M. Ing. (génie).</p>	<p><b>Orientation de recherche</b></p> <p>Les programmes de maîtrise axés sur la recherche s'appuient sur les connaissances et les compétences acquises lors des études pertinentes de premier cycle et ils exigent plus de connaissances spécialisées et d'autonomie intellectuelle que les programmes de baccalauréat. En grande partie, l'apprentissage qui y est réalisé se situe à la fine pointe des développements les plus récents dans la discipline universitaire ou professionnelle.</p> <p>Les étudiants doivent faire preuve d'originalité dans l'application de connaissances et ils doivent comprendre comment la recherche contribue à repousser les limites du savoir. Les étudiants doivent traiter des questions complexes de façon à la fois systématique et créatrice, et ils doivent démontrer de l'originalité dans l'analyse et la résolution de problèmes.</p> <p>Les programmes de maîtrise axés sur la recherche sont habituellement offerts aux diplômés de programmes (de premier cycle ou professionnels) dans des domaines liés à la discipline ou aux étudiants ayant suivi une scolarité propédeutique les préparant pour des études de deuxième cycle dans la discipline. L'objectif principal y est le perfectionnement des compétences analytiques, méthodologiques, de recherche, d'interprétation et de présentation nécessaires aux études de doctorat ou à l'occupation d'un poste de leadership dans la société. Habituellement, ces programmes reposent sur la production d'un mémoire ou d'une thèse réalisé sous la supervision d'un professeur; l'étudiant doit y démontrer des habiletés avancées de recherche. Certains programmes sont basés sur la scolarité; ils exigent que les étudiants démontrent, dans le cadre de leurs cours, des habiletés analytiques, méthodologiques, de recherche, d'interprétation et de démonstration.</p> <p>Exemples : programmes de maîtrise dans les sciences humaines et sociales; programmes de M. Sc. (sciences) ou de M.Sc.A. (génie).</p>	<p><b>Orientation professionnelle</b></p> <p>Les programmes de doctorat s'appuient sur les connaissances et les compétences dans un champ d'études ou une discipline acquises lors d'études antérieures, en général au niveau du deuxième cycle. Des études de doctorat se situent à la fine pointe d'une discipline universitaire ou professionnelle.</p> <p>Les titulaires du grade de doctorat doivent avoir démontré un niveau élevé d'autonomie intellectuelle, une capacité de concevoir, d'élaborer et de mettre en œuvre des projets qui donnent lieu à de nouvelles connaissances ou à des interprétations nouvelles. Ils doivent aussi avoir démontré, par l'entremise d'une recherche originale ou d'une activité créatrice, leur capacité de créer et d'interpréter des connaissances qui font avancer la discipline.</p> <p>Les programmes de doctorat axés sur l'orientation professionnelle sont d'ordre plutôt appliqué; ils sont liés à une activité professionnelle ou créatrice et, lorsqu'ils comportent une composante d'internat, d'exposition ou d'interprétation, ils peuvent aussi exiger la rédaction d'une thèse. Les programmes de doctorat professionnel comportent en général plus de cours que les programmes de doctorat plus axés sur la théorie de la discipline. Ces programmes mènent à l'attribution d'un diplôme citant le champ d'études ou la discipline.</p> <p>Exemples : doctorat en éducation, en musique ou en psychologie.</p>	<p><b>Orientation de recherche</b></p> <p>Les programmes de doctorat s'appuient sur les connaissances et les compétences dans un champ d'études ou une discipline acquises lors d'études antérieures, en général au niveau du deuxième cycle. Des études de doctorat se situent à la fine pointe d'une discipline universitaire ou professionnelle.</p> <p>Les titulaires du grade de doctorat doivent avoir démontré un niveau élevé d'autonomie intellectuelle, une capacité de concevoir, d'élaborer et de mettre en œuvre des projets qui donnent lieu à de nouvelles connaissances ou à des interprétations nouvelles. Ils doivent aussi avoir démontré, par l'entremise d'une recherche originale ou d'une activité créatrice, leur capacité de créer et d'interpréter des connaissances qui font avancer la discipline.</p> <p>Les programmes de doctorat axés sur la recherche misent sur le perfectionnement des connaissances et des compétences d'ordre conceptuel et méthodologique nécessaires pour mener une recherche débouchant sur des résultats originaux. Ils exigent une contribution à l'avancement des connaissances dans le domaine de recherche par la rédaction d'une thèse. Certains champs d'études peuvent comprendre également une composante d'internat, d'exposition ou d'interprétation, sans toutefois diminuer l'importance de la thèse comme indicateur premier de la compétence requise pour l'obtention du doctorat. De tels programmes mènent à l'attribution d'un Ph. D.</p> <p>Exemples : Ph.D. (psychologie), Ph.D. (éducation), Ph.D. (musique)</p>
<b>2. Préparation à la carrière et aux études avancées</b>			
<p>Les titulaires de la maîtrise possèdent toutes les qualités requises pour œuvrer professionnellement dans des situations qui nécessitent un jugement solide, le sens des responsabilités ainsi que de l'initiative et ce, dans des environnements professionnels complexes et imprévisibles. Dans le cas de programmes basés sur la recherche, les diplômés détiennent les habiletés nécessaires pour continuer leurs études à un niveau supérieur (pr.ex., études au doctorat).</p>		<p>Les titulaires du doctorat possèdent toutes les qualités requises pour rendre des avis éclairés, dans un cadre professionnel, sur des questions complexes liées à leur champ de spécialisation. Ils sont aussi capables d'analyser et de résoudre des problèmes de façon innovatrice.</p>	
<b>3. Durée du programme</b>			
<p>Un programme de maîtrise dure habituellement de trois à cinq trimestres.</p>		<p>Un programme de doctorat prend habituellement de trois à cinq ans, selon le champ d'études et le rythme auquel l'individu comble les exigences. Il peut comprendre des cours de différente durée dans le but de cultiver davantage la portée ou l'ampleur conceptuelle.</p>	



2. PROGRAMME DE 2<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup> CYCLES

2.2 Standards selon le grade

Les standards selon le grade portent sur les résultats attendus pour les titulaires de chaque qualification. Les standards stipulent les habiletés d'apprentissage transférables et le degré de maîtrise d'un corpus de connaissances spécialisées; ceux-ci doivent être démontrés selon huit dimensions. La distinction d'un diplôme à l'autre se mesure par la capacité des diplômés de chaque niveau d'agir avec compétence, créativité et indépendance, ainsi que par leur proximité de la pointe de la discipline et/ou de la profession. Entre autres fonctions, ces standards : (a) guident les décisions des candidats quant aux diplômes correspondant à leur projet d'études; (b) fournissent au personnel élaborant les cours et les programmes des standards clairs quant aux résultats attendus; (c) minimisent les variations dans le jugement des pairs; et, (d) offrent un environnement propice au transfert des crédits et à la reconnaissance des qualifications.

MAÎTRISE	DOCTORAT
<i>Ce diplôme approfondit les compétences associées au baccalauréat et est décerné aux étudiants qui ont démontré :</i>	<i>Ce diplôme approfondit les compétences associées à la maîtrise et est décerné aux étudiants qui ont démontré :</i>
<b>1. Profondeur et étendue des connaissances propres au champ d'études</b>	
a. Une compréhension systématique de la connaissance et une conscience critique des problèmes actuels et des nouvelles idées, dont une bonne partie est à la pointe de la discipline ou est basée sur des développements à la pointe de la discipline, du champ d'études ou du champ d'exercice professionnel.	a. Une compréhension approfondie d'un corps considérable de connaissances à la pointe de la discipline universitaire ou champ d'exercice professionnel.
<b>2. Profondeur et étendue des connaissances à l'extérieur du champ d'études</b>	
a. Suffisamment d'ampleur et de profondeur de connaissances en dehors du champ d'études ou de la discipline lorsque approprié pour effectuer des projets de recherche ou pour résoudre des problèmes professionnels.	a. Suffisamment d'ampleur et de profondeur de connaissances en dehors du champ d'études ou de la discipline lorsque nécessaire pour effectuer de projets de recherche ou pour résoudre des problèmes professionnels.
<b>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</b>	
a. De l'originalité dans l'application des connaissances en même temps qu'une compréhension pratique de la manière dont les techniques reconnues de recherche et d'enquête sont employées pour créer et interpréter des connaissances dans la discipline; b. La capacité d'utiliser une variété d'outils de recherche spécialisée (ou l'équivalent) et de techniques d'enquête; c. Une compréhension des concepts de base qui permet à l'étudiant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'évaluer de façon critique la recherche actuelle et les activités avancées d'érudition dans la discipline; et</li> <li>• d'évaluer et critiquer les méthodologies utilisées et, le cas échéant, de proposer de nouvelles hypothèses ou interprétations.</li> </ul>	a. La capacité de concevoir et de mettre en œuvre des projets pour la génération de connaissances, d'applications ou de perceptions nouvelles et d'ajuster ces projets à la lumière de problèmes imprévus; b. Une gamme importante de compétences, de techniques, d'outils, de pratiques et de matériel associés au champ d'apprentissage; c. La capacité de développer des compétences, techniques, outils, pratiques et/ou matériel nouveaux; et d. Une compréhension conceptuelle et pratique détaillée des techniques pertinentes de recherche ou d'activité avancée d'érudition.
<b>4. Niveau de la capacité d'analyse</b>	
a. Une vaste compréhension et une application créatrice des concepts, principes et techniques dans leur propre recherche, leurs activités avancées d'érudition ou dans leur champ d'exercice professionnel; and b. la capacité de traiter des problèmes complexes et de porter des jugements fondés sur des principes et techniques reconnus.	a. La capacité de porter des jugements solides sur des problèmes complexes dans des domaines spécialisés, souvent en l'absence de données complètes et parfois dans des situations nécessitant de nouvelles méthodes ou hypothèses; et b. La capacité de créer et de comprendre, par l'entremise de recherches originales ou d'autres activités avancées d'érudition, de nouvelles connaissances qui étendent les limites de la discipline, répondent aux exigences de l'évaluation des pairs et méritent d'être publiées.
<b>5. Niveau de la capacité d'appliquer les connaissances</b>	
a. De l'autonomie et de l'originalité dans l'approche et la résolution de problème; et b. La capacité d'agir de façon autonome dans la planification et l'exécution de tâches à un niveau professionnel ou équivalent.	a. La capacité : <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'entreprendre de la recherche pure ou appliquée et du développement à un niveau avancé; et</li> <li>• de contribuer à l'avancement des compétences, techniques, outils, pratiques, idées, approches et matériel scientifiques ou professionnels.</li> </ul>
<b>6. Compétence et autonomie professionnelles</b>	
a. La capacité de s'autoévaluer et d'assumer la responsabilité de perfectionner leur niveau de connaissances et de compréhension et d'acquérir de nouvelles compétences d'un niveau élevé; et b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d'apprentissage personnel essentiel au perfectionnement professionnel continu.	a. L'indépendance d'esprit qui permet d'être professionnellement et scientifiquement engagé et à jour, y compris la capacité d'évaluer la portée de l'application des connaissances dans des contextes particuliers; et b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d'être personnellement responsable et capable d'initiative de manière autonome, dans des situations complexes et imprévisibles et dans des environnements professionnels ou équivalents.
<b>7. Niveau de compétences en communication</b>	
a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.	a. La capacité de communiquer clairement et efficacement des idées complexes et/ou ambiguës et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.
<b>8. Conscience des limites des connaissances</b>	
a. Une appréciation de la complexité des connaissances et de leur compréhension, et des contributions possibles que peuvent apporter diverses interprétations, méthodes et disciplines.	a. Une appréciation exhaustive de la complexité des connaissances et de leur compréhension, et des contributions possibles que peuvent apporter diverses interprétations, méthodes et disciplines.

